



hop@ASSUR
COURTIER EN ASSURANCES

ÉDITION 2025

QUI SOMMES-NOUS ?

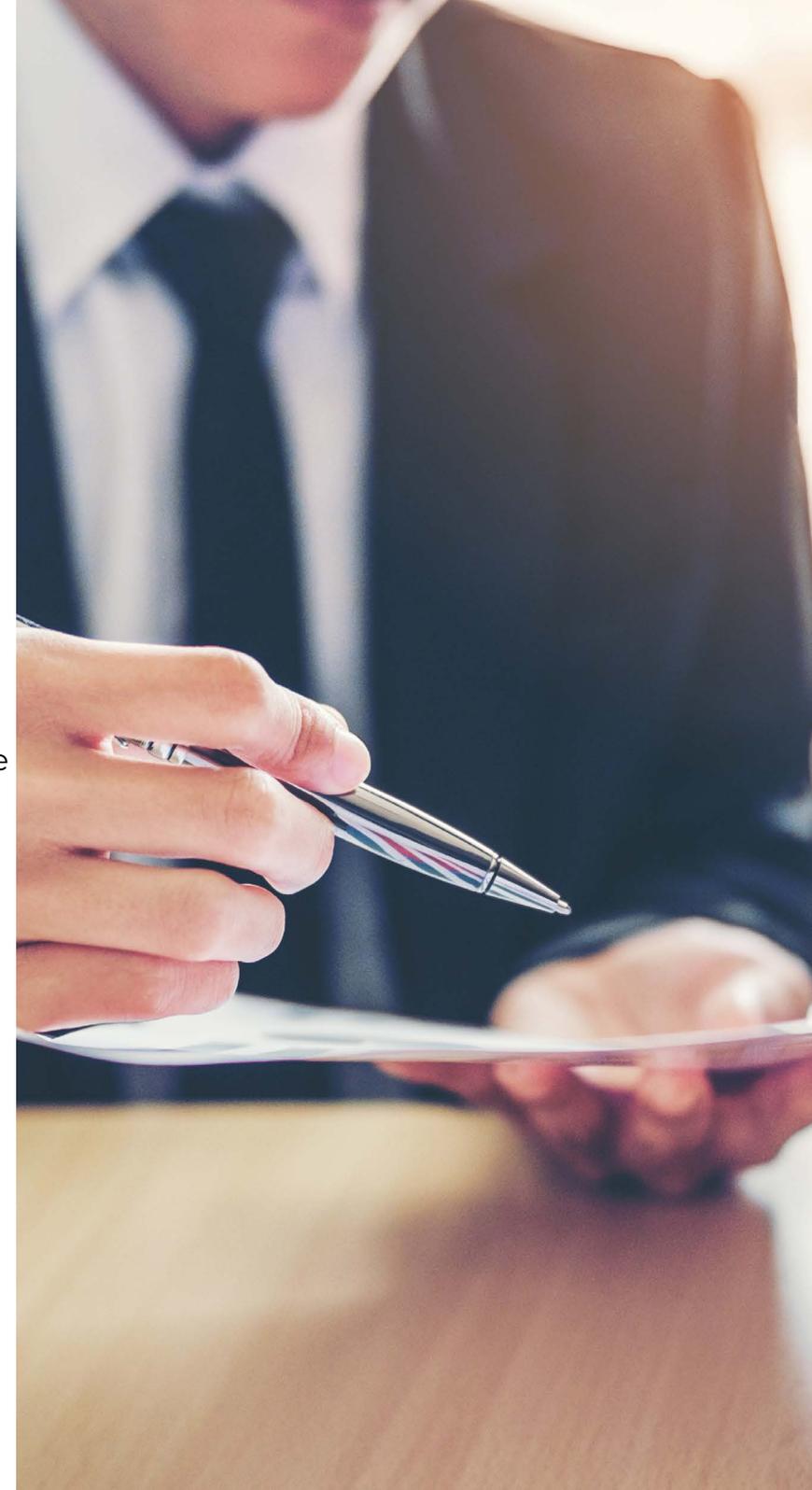
HOPASSUR est un cabinet de courtage d'assurances
"de dommages et de personne"
spécialisé auprès des professionnels du coaching & formation.

Partenaire de EMCC France depuis plus de 6 ans, nous avons mis en place une étroite collaboration en vue d'élaborer des garanties couvrant votre RC Professionnelle ainsi que votre Protection Juridique.

Il faut savoir que le rôle du courtier d'assurance consiste non seulement à trouver la solution la mieux adaptée auprès des compagnies d'assurances, mais il est avant tout le conseil de son client et le garant de ses intérêts, à la différence d'un intermédiaire exclusif qui lui défendra sa marque d'assurance.

Plus précisément, notre cabinet HOPASSUR s'occupe de la gestion de vos contrats d'assurances.

- La gestion des contrats et des sinistres
- Les conseils et la prévention des risques et le suivi



Dans le contexte actuel où les mises en causes sont de plus en plus fréquentes, votre contrat Responsabilité Civile & Protection juridique est l'assurance indispensable pour garantir la pérennité de votre entreprise dans l'exercice de votre activité, dans les conditions et limites de garanties prévues au contrat.

Celle-ci couvre votre société pour les dommages pouvant être causés à des tiers (corporels, matériels ou financiers/immatériels) dans l'exercice de votre activité.

LES ACTIVITÉS GARANTIES :

Coaching en management, techniques de vente, développement de l'image de soi à travers les pratiques d'accompagnement, de sophrologie, d'hypnose, de PNL, de psychothérapie, de conseil et formation auprès des managers, cadres, salariés, particuliers, personnes en situation de précarité et en recherche d'emploi
Formateur en management, marketing, technique de vente à titre onéreux ou bénévole, Médiateur et médiateur judiciaire, Supervision, Mentorat.

Demeurent exclues les prestations de coaching et de conseil dans les domaines suivants :

Sport et santé
Médical et paramédical
Stratégie et politique d'entreprise
Fiscal, financier, bancaire, gestion de patrimoine, placement, prêt et investissement

POURQUOI DOIS-JE M'ASSURER ?



EN QUOI CONSISTE L'ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE ?

La responsabilité civile professionnelle des coach peut être engagée par exemple ;

Lors de divulgations d'informations confidentielles par négligence, transmissions accidentelles de virus, défaut de conseils, retard accidentel lors de la prestation, survenus à la suite de prestations et travaux réalisés. Elle permet de pouvoir répondre d'une erreur, d'une faute, d'un oubli ou d'un quelconque dommage subit par un tiers dans le cadre de votre prestation que celle-ci naisse avant ou après sa réception.

Ainsi, seront garantis les dommages corporels, matériels, immatériels causés à toute personne physique ou morale.





EN QUOI CONSISTE L'ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE ?

C'est tout particulièrement important pour un professionnel du coaching, puisqu'il n'aura ni le temps, ni les moyens de se défendre correctement en cas de litiges juridiques et administratifs.

L'assurance de protection juridique comprend :

- Assistance téléphoniques données par des juristes pour vous accompagner dans vos démarches (signature de contrat ou engagement).

Un coach pourra par exemple contacter un juriste pour obtenir des conseils dans le cadre d'un conflit avec un client, un fournisseur ou encore avec l'administration sociale.

- Des garanties complètes : face à un litige avec un client ou fournisseur nous recherchons une solution amiable (mise à disposition d'une équipe de juristes et d'experts pour soutenir le dossier), soit l'amiable n'est pas envisageable, sont acquis dans votre contrat* la prise en charge des frais de justice (frais d'avocats, huissiers, expertise judiciaire).

* Dans la limite des garanties contractuelles

CONDITIONS TARIFAIRES 2025 RC PROFESSIONNELLE & PROTECTION JURIDIQUE

NOUVEAUTÉS 2025 « L'AVENANT MULTI-ENTREPRISE »

Un seul contrat, un cumul de chiffre d'affaires.

Nous sommes heureux de vous annoncer une nouveauté effective dès le 11/01/2025 : l'« Avenant Multi-Entreprise ».

Nous avons obtenu l'accord des compagnies d'assurances pour proposer une multi-souscription à nos clients qui cumulent :

- **Une activité d'auto-entrepreneur, et**
- **Un statut de gérant ou mandataire d'une entreprise morale.**

Cette solution est applicable à condition que le représentant légal soit le même pour les deux structures.

Un contrat unique pourra être établi pour les deux activités avec une prime calculée sur le montant global du chiffre d'affaires cumulé.

Pour bénéficier de cette nouveauté et mettre en place cet avenant, je vous invite à nous contacter afin que nous puissions établir les documents nécessaires.

GARANTIES EN OPTION

Le contrat prévoit un montant de garantie de 150.000€ en RC Professionnelle (RC après travaux).

Certain d'entre vous ayant un CA supérieur à 150.000€ peuvent estimer que ce seuil de garantie est insuffisant. La couverture de vos activités s'exercent en France et/ou dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM/COM).

Depuis le 01/01/2023 (EN OPTION), il est possible de doubler la garantie de 150.000€ à 300.000€ et d'étendre la territorialité au Monde entier (Hors Canada, USA).

OPTION 1 :

- **Montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle portée à 150 000 € par année d'assurance**
- **Etendue géographique des garanties : La garantie s'applique aux sinistres survenus dans l'Union Européenne sous réserve des dispositions mentionnées au contrat.**

OPTION 2 :

- **Montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle portée à 300 000 € par année d'assurance**
- **Etendue géographique des garanties : La garantie s'applique aux sinistres survenus dans le Monde entier sous réserve des dispositions mentionnées au contrat.**

CA < 33 000€

Option 1

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	115 €	87 €	58 €	29 €
Protection Juridique	100 €	75 €	50 €	25 €
TOTAL	215 €	162 €	108 €	54 €

Option 2

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	160 €	120 €	80 €	40 €
Protection Juridique	100 €	75 €	50 €	25 €
TOTAL	260 €	195 €	130 €	75 €

CA > 33 001 € À 100 000€

Option 1

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	230 €	174 €	115 €	58 €
Protection Juridique	100 €	75 €	50 €	25 €
TOTAL	330 €	249 €	165 €	83 €

Option 2

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	325 €	240 €	180 €	85 €
Protection Juridique	100 €	75 €	50 €	25 €
TOTAL	425 €	315 €	210 €	110 €

CA > 100 001 € À 200 000 €

Option 1

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	300 €	225 €	150 €	75 €
Protection Juridique	125 €	96 €	64 €	32 €
TOTAL	425 €	321 €	214 €	107 €

Option 2

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	420 €	315 €	210 €	105 €
Protection Juridique	125 €	96 €	64 €	32 €
TOTAL	545 €	411 €	274 €	137 €

CA > 200 001 À 300 000€

Option 1

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	360 €	255 €	170 €	85 €
Protection Juridique	150 €	113 €	75 €	38 €
TOTAL	510 €	368 €	245€	123 €

Option 2

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	500 €	360 €	240 €	120 €
Protection Juridique	150 €	113 €	75 €	38 €
TOTAL	650 €	473 €	315 €	158 €

CA > 300 001 À 500 000€

Option 1

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	500 €	375 €	250 €	125 €
Protection Juridique	242 €	183 €	121 €	61 €
TOTAL	742 €	558 €	371 €	186 €

Option 2

DATE D'ENTREE	1er Janvier Prime annuelle (*)	01/04 au 31/12	01/07 au 31/12	01/10 au 31/12
RC Professionnelle	700 €	525 €	350 €	175 €
Protection Juridique	242 €	183 €	121 €	61 €
TOTAL	942 €	708 €	471 €	236 €

(*) les montants de prime ci-dessus s'entendent taxe d'assurance et commission de courtage comprises FRAIS DE COURTAGE ANNUEL* : 30€



D'AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCES ADAPTÉES À VOS BESOINS.

Nouveauté 2025 : COMPARATEUR EN ASSURANCE DÉCÈS/ EMPRUNTEUR

Dès 2025, cet outil sera disponible sur notre site internet, vous permettant de simuler un comparatif et de réaliser des économies substantielles.



PRÉVOYANCE

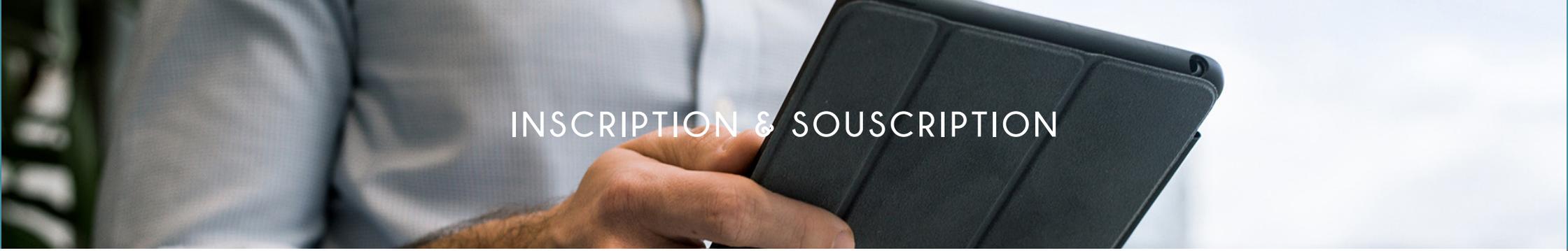


SANTÉ INDIVIDUELLE
OU COLLECTIVE

Questionnaire disponible
dans votre espace client



MULTIRISQUE
BUREAU



INSCRIPTION & SOUSCRIPTION

Sur notre site www.hopassur.com :

- => Cliquer sur le bouton **«S'INSCRIRE»** en haut à droite du site internet
- => Cochez la case **«Membre EMCC Coach/Formateur»**
- => Remplissez les champs demandés.

Une fois votre inscription effectuée, vous serez redirigé vers votre espace client dans lequel vous trouverez l'ensemble des documents relatif aux produits assurantiels (RC PRO + PJ) :

Documents contractuels et tarif «4 périodes de souscription triennales»

POUR SOUSCRIRE :

- => Dans votre espace client, cliquez sur le bouton «J'adhère»
- => Remplissez les champs (RAISON SOCIAL / Chiffre d'affaires / Produit auquel vous souhaitez souscrire etc...)
- Une fois terminé, cliquez sur «VALIDER»

POUR RÉGLER VOTRE COTISATION ANNUELLE:

Choisissez votre moyen de paiement, vous avez la possibilité de régler :
Par Carte Bancaire (Via l'espace sécurisé du Crédit Agricole)
Par Virement

Une fois le paiement validé, **signez votre bulletin d'adhésion par signature électronique.**

Une fois signé, vous retrouverez votre attestation d'assurance ainsi que votre quittance dans votre espace client rubrique « mes adhésions».

Le renouvellement du contrat est par tacite reconduction annuelle « échéance principale 1er janvier» préavis de résiliation 1 mois avant l'échéance principale par lettre recommandée soit avant mi novembre.

CONTACTEZ-NOUS



flavien.hurel@hopassur.com
martin.hurel@hopassur.com



06.01.46.29.33
06.67.89.26.05



71-73 RUE JACQUELINE AURIOL -
QUARTIER KOENIG, 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON